

Décision n° 2021BOQOS09-081 relative aux bilans des objectifs quantifiés déterminant la recevabilité des demandes d'autorisations des activités de soins et des équipements matériels lourds, mentionnés aux articles R. 6122-25 et R. 6122-26 du Code de la santé publique

Le directeur général de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur

VU le Code de la santé publique ;

VU le Code de la sécurité sociale ;

VU la loi n° 2011-940 du 10 août 2011 modifiant certaines dispositions de la loi 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

VU la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé ;

VU la loi n° 2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé ;

VU la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 ;

VU la loi n° 2021-160 du 15 février 2021 prorogeant l'état d'urgence sanitaire au 1er juin 2021 ;

VU l'ordonnance n° 2018-4 du 03 janvier 2018, relative à la simplification et à la modernisation des régimes d'autorisation des activités de soins et d'équipements matériels lourds ;

VU l'ordonnance n° 2020-306 du 25 mars 2020 relative à la prorogation des délais échus pendant la période d'urgence sanitaire et à l'adaptation des procédures pendant cette même période ;

VU l'ordonnance n° 2020-560 du 13 mai 2020 fixant les délais applicables à diverses procédures pendant la période d'urgence sanitaire ;

VU l'ordonnance du 12 mai 2021 n° 2021-583 portant modification du régime des autorisations d'activités de soins et des équipements matériels lourds ;

VU le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé ;

VU le décret n° 2018-117 du 19 février 2018 relatif à la simplification et à la modernisation des régimes d'autorisation des activités de soins et d'équipements matériels lourds ;

VU le décret du 19 décembre 2018 portant nomination de Monsieur Philippe De Mester en qualité de Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur, à compter du 15 janvier 2019 ;

VU le décret du n° 2021-974 du 22 juillet 2021 relatif au régime des autorisations d'activités de soins et des équipements matériels lourds ;

VU l'arrêté n° 2017PRS08-47 en date du 03 octobre 2017 du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur portant délimitation des zones du Schéma régional de santé, donnant lieu à la répartition des activités de soins et des équipements matériels lourds définis au 2° du I de l'article L. 1434-3 du Code de santé publique pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ;



VU l'arrêté n° 2017PRS08-48 en date du 03 octobre 2017 du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur portant délimitation des zones du Schéma Régional de Santé définies pour l'application aux laboratoires de biologie médicale des règles de territorialité mentionnées au b du 2° de l'article L.1434-9 du Code de Santé Publique pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ;

VU l'arrêté, en date du 24 septembre 2018, du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé, portant approbation du Projet régional de santé et du Schéma Régional de Santé (2018-2023) de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, publié le 27 septembre 2018 ;

VU l'arrêté rectificatif n° 2019PRS01-003 du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur, en date du 24 janvier 2019 pour erreur matérielle portant sur le Schéma régional de santé - élément constitutif du Projet Régional de Santé Paca arrêté le 24 septembre 2018 ;

VU l'arrêté rectificatif n° 2019PRS07-54, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur, en date du 02 septembre 2019 pour erreur matérielle portant sur le Schéma Régional de Santé - élément constitutif du Projet Régional de Santé Paca arrêté le 24 septembre 2018 ;

VU l'arrêté du Ministre des Solidarités et de la Santé en date du 10 juillet 2020 modifié prescrivant les mesures d'organisation et de fonctionnement du système de santé nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ;

VU la décision, N° 2021FEN-07-059 du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur, en date du 06 juillet 2021, modifiant la décision n°2021FEN04-035 fixant pour l'année 2021, les périodes et le calendrier de dépôt des demandes d'autorisation et de renouvellement d'autorisation sur injonction pour les activités de soins et les équipements matériels lourds visés aux articles R. 6122-25 et R. 6122-26 du Code de la santé publique ;

VU la décision rectificative d'erreur matérielle n° 2021BOQOS06-042, du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur, en date du 1er juin 2021, relative aux bilans des objectifs quantifiés déterminant la recevabilité des demandes d'autorisations des activités de soins et des équipements matériels lourds, mentionnés aux articles R. 6122-25 et R. 6122-26 du Code de la santé publique ;

CONSIDERANT que conformément à l'article R. 6122-30, le bilan quantifié de l'offre de soins précise les territoires de santé à l'intérieur desquels existent des besoins non couverts.

ARRETE

Article 1 :

Pour la période de dépôt du **15 octobre 2021 au 15 décembre 2021**, le bilan des objectifs quantifiés, qu'il se rapporte aux demandes de créations et d'installations est établi selon les tableaux figurant ci-après, pour les activités de soins suivantes :

- 1. soins de suite et réadaptation ;**
- 2. activités cliniques et biologiques d'assistance médicale à la procréation ;**
- 3. activités de diagnostic prénatal ;**
- 4. examen des caractéristiques génétiques d'une personne ou identification par empreinte génétique à des fins médicales ;**
- 5. médecine ;**
- 6. traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extra-rénale ;**
- 7. psychiatrie ;**
- 8. soins de longue durée ;**
- 9. activités interventionnelles sous imagerie médicale, par voie endovasculaire en cardiologie.**



1 - SOINS DE SUITE ET DE READAPTATION

Activité de soins de suite et réadaptation Adultes - Hospitalisation complète					
Territoire de santé	Activité		Implantations existantes	implantations 2023	demandes recevables
Alpes de Haute Provence	Soins de suite et de réadaptation polyvalents- Adultes		10	11	NON ⁽¹⁾
	dont prise en charge spécialisée	Affections de l'appareil locomoteur	3	3	NON
		Affections cardio-vasculaires	0	0	NON
		Affections du système nerveux	1	1	NON
		Affections respiratoires	0	0	NON
		Affections des systèmes digestifs, métabolique et endocrinien	0	0	NON
		Affections onco-hématologiques	0	0	NON
		Affections des brûlés	0	0	NON
		Affections liées aux conduites addictives	0	0	NON
		Affections de la personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance	2	2	NON

Activité de soins de suite et réadaptation Adultes - Hospitalisation à temps partiel de jour					
Territoire de santé	Activité		Implantations existantes	implantations 2023	demandes recevables
Alpes de Haute Provence	Soins de suite et de réadaptation polyvalents- Adultes		4	4	NON
	dont prise en charge spécialisée	Affections de l'appareil locomoteur	3	3	NON
		Affections cardio-vasculaires	0	0	NON
		Affections du système nerveux	0	0	NON
		Affections respiratoires	0	1	NON ⁽²⁾
		Affections des systèmes digestifs, métabolique et endocrinien	0	1	NON ⁽²⁾
		Affections onco-hématologiques	0	0	NON
		Affections des brûlés	0	0	NON
		Affections liées aux conduites addictives	0	0	NON
		Affections de la personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance	0	0	NON

(1) Le regroupement d'activités précédemment implantées sur de sites distincts conduit à la disparition d'une implantation géographique prévue aux objectifs quantifiés définis ci-dessus. Le besoin de la population est considéré comme couvert par le regroupement intervenu et n'est pas éligible à une nouvelle demande d'autorisation. En effet, l'ensemble de l'activité ainsi regroupée améliorera la réponse quantitative aux besoins de la population concernée, en permettant une meilleure organisation de la prise en charge et sans conséquence sur l'offre du territoire.

(2) Lorsque la cessation d'une activité est consécutive à un volume d'activité insuffisant, l'autorisation détenue n'a pas vocation à être réattribuée dans la mesure où les besoins sont couverts.

Activité de soins de suite et réadaptation Juvénile (de plus de 6 ans - moins de 18 ans)					
Hospitalisation complète					
Territoire de santé	Activité		Implantations existantes	implantations 2023	demandes recevables
Alpes de Haute Provence	Soins de suite et de réadaptation polyvalents Enfants et Adolescents		0	0	NON
	dont prise en charge spécialisée	Affections de l'appareil locomoteur	0	0	NON
		Affections cardio-vasculaires	0	0	NON
		Affections du système nerveux	0	0	NON
		Affections respiratoires	0	0	NON
		Affections des systèmes digestifs, métabolique et endocrinien	0	0	NON
		Affections onco-hématologiques	0	0	NON
		Affections des brûlés	0	0	NON

Activité de soins de suite et réadaptation Juvénile (de plus de 6 ans - moins de 18 ans)					
Hospitalisation à temps partiel de jour					
Territoire de santé	Activité		Implantations existantes	implantations 2023	demandes recevables
Alpes de Haute Provence	Soins de suite et de réadaptation polyvalents Enfants et Adolescents		1	1	NON
	dont prise en charge spécialisée	Affections de l'appareil locomoteur	1	1	NON
		Affections cardio-vasculaires	0	0	NON
		Affections du système nerveux	0	0	NON
		Affections respiratoires	0	0	NON
		Affections des systèmes digestifs, métabolique et endocrinien	0	0	NON
		Affections onco-hématologiques	0	0	NON
		Affections des brûlés	0	0	NON

Activité de soins de suite et réadaptation Enfant (moins de 6 ans)					
Hospitalisation complète					
Territoire de santé	Activité		Implantations existantes	implantations 2023	demandes recevables
Alpes de Haute Provence	Soins de suite et de réadaptation polyvalents Enfants		0	0	NON
	dont prise en charge spécialisée	Affections de l'appareil locomoteur	0	0	NON
		Affections cardio-vasculaires	0	0	NON
		Affections du système nerveux	0	0	NON
		Affections respiratoires	0	0	NON
		Affections des systèmes digestifs, métabolique et endocrinien	0	0	NON
		Affections onco-hématologiques	0	0	NON
		Affections des brûlés	0	0	NON

**Activité de soins de suite et réadaptation Enfant (moins de 6 ans)
Hospitalisation à temps partiel de jour**

Territoire de santé	Activité		Implantations existantes	implantations 2023	demandes recevables
Alpes de Haute Provence	Soins de suite et de réadaptation polyvalents Enfants		0	0	NON
	dont prise en charge spécialisée	Affections de l'appareil locomoteur	0	0	NON
		Affections cardio-vasculaires	0	0	NON
		Affections du système nerveux	0	0	NON
		Affections respiratoires	0	0	NON
		Affections des systèmes digestifs, métabolique et endocrinien	0	0	NON
		Affections onco-hématologiques	0	0	NON
		Affections des brûlés	0	0	NON

Activité de soins de suite et réadaptation Adultes - Hospitalisation complète

Territoire de santé	Activité		Implantations existantes	implantations 2023	demandes recevables
Hautes Alpes	Soins de suite et de réadaptation polyvalents- Adultes		10	9	NON
	dont prise en charge spécialisée	Affections de l'appareil locomoteur	2	2	NON
		Affections cardio-vasculaires	1	1	NON
		Affections du système nerveux	1	1	NON
		Affections respiratoires	2	2	NON
		Affections des systèmes digestifs, métabolique et endocrinien	1	1	NON
		Affections onco-hématologiques	0	0	NON
		Affections des brûlés	0	0	NON
		Affections liées aux conduites addictives	1	1	NON
		Affections de la personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance	3	3	NON

Activité de soins de suite et réadaptation Adultes - Hospitalisation à temps partiel de jour					
Territoire de santé	Activité		Implantations existantes	implantations 2023	demandes recevables
Hautes Alpes	Soins de suite et de réadaptation polyvalents- Adultes		4	5	OUI
	dont prise en charge spécialisée	Affections de l'appareil locomoteur	2	2	NON
		Affections cardio-vasculaires	2	2	NON
		Affections du système nerveux	1	1	NON
		Affections respiratoires	2	2	NON
		Affections des systèmes digestifs, métabolique et endocrinien	1	1	NON
		Affections onco-hématologiques	0	0	NON
		Affections des brûlés	0	0	NON
		Affections liées aux conduites addictives	0	1	OUI
		Affections de la personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance	0	0	NON

Activité de soins de suite et réadaptation Juvénile (de plus de 6 ans - moins de 18 ans)					
Hospitalisation complète					
Territoire de santé	Activité		Implantations existantes	implantations 2023	demandes recevables
Hautes Alpes	Soins de suite et de réadaptation polyvalents Enfants et Adolescents		1	1	NON
	dont prise en charge spécialisée	Affections de l'appareil locomoteur	0	0	NON
		Affections cardio-vasculaires	0	0	NON
		Affections du système nerveux	0	0	NON
		Affections respiratoires	1	1	NON
		Affections des systèmes digestifs, métabolique et endocrinien	0	0	NON
		Affections onco-hématologiques	0	0	NON
		Affections des brûlés	0	0	NON

Activité de soins de suite et réadaptation Juvénile (de plus de 6 ans - moins de 18 ans)					
Hospitalisation à temps partiel de jour					
Territoire de santé	Activité		Implantations existantes	implantations 2023	demandes recevables
Hautes Alpes	Soins de suite et de réadaptation polyvalents Enfants et Adolescents		1	1	NON
	dont prise en charge spécialisée	Affections de l'appareil locomoteur	0	0	NON
		Affections cardio-vasculaires	0	0	NON
		Affections du système nerveux	0	0	NON
		Affections respiratoires	1	1	NON
		Affections des systèmes digestifs, métabolique et endocrinien	0	0	NON
		Affections onco-hématologiques	0	0	NON
		Affections des brûlés	0	0	NON

Activité de soins de suite et réadaptation Enfant (moins de 6 ans)					
Hospitalisation complète					
Territoire de santé	Activité		Implantations existantes	implantations 2023	demandes recevables
Hautes Alpes	Soins de suite et de réadaptation polyvalents Enfants		0	0	NON
	dont prise en charge spécialisée	Affections de l'appareil locomoteur	0	0	NON
		Affections cardio-vasculaires	0	0	NON
		Affections du système nerveux	0	0	NON
		Affections respiratoires	0	0	NON
		Affections des systèmes digestifs, métabolique et endocrinien	0	0	NON
		Affections onco-hématologiques	0	0	NON
		Affections des brûlés	0	0	NON

Activité de soins de suite et réadaptation Enfant (moins de 6 ans)					
Hospitalisation à temps partiel de jour					
Territoire de santé	Activité		Implantations existantes	implantations 2023	demandes recevables
Hautes Alpes	Soins de suite et de réadaptation polyvalents Enfants		0	0	NON
	dont prise en charge spécialisée	Affections de l'appareil locomoteur	0	0	NON
		Affections cardio-vasculaires	0	0	NON
		Affections du système nerveux	0	0	NON
		Affections respiratoires	0	0	NON
		Affections des systèmes digestifs, métabolique et endocrinien	0	0	NON
		Affections onco-hématologiques	0	0	NON
		Affections des brûlés	0	0	NON

Activité de soins de suite et réadaptation Adultes - Hospitalisation complète					
Territoire de santé	Activité		Implantations existantes	implantations 2023	demandes recevables
Alpes Maritimes	Soins de suite et de réadaptation polyvalents- Adultes		32	33	NON ⁽²⁾
	dont prise en charge spécialisée	Affections de l'appareil locomoteur	5	5	NON
		Affections cardio-vasculaires	2	2	NON
		Affections du système nerveux	3	3	NON
		Affections respiratoires	1	1	NON
		Affections des systèmes digestifs, métabolique et endocrinien	2	2	NON
		Affections onco-hématologiques	1	1	NON
		Affections des brûlés	0	0	NON
		Affections liées aux conduites addictives	1	1	NON
		Affections de la personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance	9	9	NON

Activité de soins de suite et réadaptation Adultes - Hospitalisation à temps partiel de jour					
Territoire de santé	Activité		Implantations existantes	implantations 2023	demandes recevables
Alpes Maritimes	Soins de suite et de réadaptation polyvalents- Adultes		11	15	OUI
	dont prise en charge spécialisée	Affections de l'appareil locomoteur	5	6	NON ⁽²⁾
		Affections cardio-vasculaires	1	2	OUI
		Affections du système nerveux	3	4	NON ⁽²⁾
		Affections respiratoires	0	1	OUI
		Affections des systèmes digestifs, métabolique et endocrinien	2	2	NON
		Affections onco-hématologiques	0	0	NON
		Affections des brûlés	0	0	NON
		Affections liées aux conduites addictives	1	1	NON
		Affections de la personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance	3	3	NON

(2) Lorsque la cessation d'une activité est consécutive à un volume d'activité insuffisant, l'autorisation détenue n'a pas vocation à être réattribuée dans la mesure où les besoins sont couverts.

Activité de soins de suite et réadaptation Juvénile (de plus de 6 ans - moins de 18 ans)					
Hospitalisation complète					
Territoire de santé	Activité		Implantations existantes	implantations 2023	demandes recevables
Alpes Maritimes	Soins de suite et de réadaptation polyvalents Enfants et Adolescents		2	2	NON
	dont prise en charge spécialisée	Affections de l'appareil locomoteur	0	0	NON
		Affections cardio-vasculaires	0	0	NON
		Affections du système nerveux	0	0	NON
		Affections respiratoires	0	0	NON
		Affections des systèmes digestifs, métabolique et endocrinien	1	1	NON
		Affections onco-hématologiques	0	0	NON
		Affections des brûlés	0	0	NON

Activité de soins de suite et réadaptation Juvénile (de plus de 6 ans - moins de 18 ans)					
Hospitalisation à temps partiel de jour					
Territoire de santé	Activité		Implantations 2018	implantations 2023	demandes recevables
Alpes Maritimes	Soins de suite et de réadaptation polyvalents Enfants et Adolescents		3	4	NON ⁽⁹⁾
	dont prise en charge spécialisée	Affections de l'appareil locomoteur	1	1	NON
		Affections cardio-vasculaires	0	0	NON
		Affections du système nerveux	1	1	NON
		Affections respiratoires	0	0	NON
		Affections des systèmes digestifs, métabolique et endocrinien	1	1	NON
		Affections onco-hématologiques	0	0	NON
		Affections des brûlés	0	0	NON

⁹⁾ Le besoin du territoire est suffisamment couvert avec l'attribution de toutes les autorisations SSR spécialisées en HDJ prévues au SRS.

Activité de soins de suite et réadaptation Enfant (moins de 6 ans) Hospitalisation complète				
Territoire de santé	Activité		Implantations existantes	demandes recevables
Alpes Maritimes	Soins de suite et de réadaptation polyvalents Enfants		0	NON
	dont prise en charge spécialisée	Affections de l'appareil locomoteur	0	NON
		Affections cardio-vasculaires	0	NON
		Affections du système nerveux	0	NON
		Affections respiratoires	0	NON
		Affections des systèmes digestifs, métabolique et endocrinien	0	NON
		Affections onco-hématologiques	0	NON
		Affections des brûlés	0	NON

Activité de soins de suite et réadaptation Enfant (moins de 6 ans) Hospitalisation à temps partiel de jour				
Territoire de santé	Activité		Implantations existantes	demandes recevables
Alpes Maritimes	Soins de suite et de réadaptation polyvalents Enfants		0	NON
	dont prise en charge spécialisée	Affections de l'appareil locomoteur	0	NON
		Affections cardio-vasculaires	0	NON
		Affections du système nerveux	0	NON
		Affections respiratoires	0	NON
		Affections des systèmes digestifs, métabolique et endocrinien	0	NON
		Affections onco-hématologiques	0	NON
		Affections des brûlés	0	NON

Activité de soins de suite et réadaptation Adultes - Hospitalisation complète

Territoire de santé	Activité		Implantations existantes	implantations 2023	demandes recevables
Bouches du Rhône	Soins de suite et de réadaptation polyvalents- Adultes		50*	50*	NON
	dont prise en charge spécialisée	Affections de l'appareil locomoteur	14*	14*	NON
		Affections cardio-vasculaires	6*	6*	NON
		Affections du système nerveux	9*	9*	NON
		Affections respiratoires	3*	3*	NON
		Affections des systèmes digestifs, métabolique et endocrinien	5	5	NON
		Affections onco-hématologiques	2	2	NON
		Affections des brûlés	0	0	NON
		Affections liées aux conduites addictives	2	2	NON
		Affections de la personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance	14	14	NON

Activité de soins de suite et réadaptation Adultes - Hospitalisation à temps partiel de jour

Territoire de santé	Activité		Implantations existantes	implantations 2023	demandes recevables
Bouches du Rhône	Soins de suite et de réadaptation polyvalents- Adultes		33*	34*	OUI
	dont prise en charge spécialisée	Affections de l'appareil locomoteur	16*	16*	NON
		Affections cardio-vasculaires	7*	7*	NON
		Affections du système nerveux	9*	9*	NON
		Affections respiratoires	3*	3*	NON
		Affections des systèmes digestifs, métabolique et endocrinien	5	6	OUI
		Affections onco-hématologiques	0	0	NON
		Affections des brûlés	0	0	NON
		Affections liées aux conduites addictives	2	2	NON
		Affections de la personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance	3	3	NON

* dont Hôpital d'instruction des armées

Activité de soins de suite et réadaptation Juvénile (de plus de 6 ans - moins de 18 ans)				
Hospitalisation complète				
Territoire de santé	Activité		Implantations existantes	demandes recevables
Bouches du Rhône	Soins de suite et de réadaptation polyvalents Enfants et Adolescents		2	NON
	dont prise en charge spécialisée	Affections de l'appareil locomoteur	1	NON
		Affections cardio-vasculaires	0	NON
		Affections du système nerveux	1	NON
		Affections respiratoires	0	NON
		Affections des systèmes digestifs, métabolique et endocrinien	1	NON
		Affections onco-hématologiques	0	NON
		Affections des brûlés	0	NON

Activité de soins de suite et réadaptation Juvénile (de plus de 6 ans - moins de 18 ans)				
Hospitalisation à temps partiel de jour				
Territoire de santé	Activité		Implantations existantes	demandes recevables
Bouches du Rhône	Soins de suite et de réadaptation polyvalents Enfants et Adolescents		4	NON
	dont prise en charge spécialisée	Affections de l'appareil locomoteur	2	NON
		Affections cardio-vasculaires	0	NON
		Affections du système nerveux	2	NON
		Affections respiratoires	0	NON
		Affections des systèmes digestifs, métabolique et endocrinien	2	NON
		Affections onco-hématologiques	0	NON
		Affections des brûlés	0	NON

Activité de soins de suite et réadaptation Enfant (moins de 6 ans) Hospitalisation complète				
Territoire de santé	Activité		Implantations existantes	demandes recevables
Bouches du Rhône	Soins de suite et de réadaptation polyvalents Enfants		2	1+1 ⁽⁸⁾
	dont prise en charge spécialisée	Affections de l'appareil locomoteur	1	1 ⁽⁸⁾
		Affections cardio-vasculaires	0	NON
		Affections du système nerveux	1	1 ⁽⁸⁾
		Affections respiratoires	0	NON
		Affections des systèmes digestifs, métabolique et endocrinien	1	NON
		Affections onco-hématologiques	0	NON
		Affections des brûlés	0	NON

(8) Reconnaissance de « besoins exceptionnels tenant à des situations d'urgence et d'impérieuse nécessité en matière de santé publique », relatifs à l'implantation supplémentaire d'une autorisation d'activité de soins de suite et de réadaptation polyvalents et spécialisés dans les affections de l'appareil locomoteur et du système nerveux sous la forme d'hospitalisation complète pour les enfants de moins de 6 ans sur le territoire des Bouches-du-Rhône conformément à la note présentée la CSOS du 29 avril 2019 et suite à l'avis de celle-ci.

Activité de soins de suite et réadaptation Enfant (moins de 6 ans) Hospitalisation à temps partiel de jour				
Territoire de santé	Activité		Implantations existantes	demandes recevables
Bouches du Rhône	Soins de suite et de réadaptation polyvalents Enfants		2	2
	dont prise en charge spécialisée	Affections de l'appareil locomoteur	1	NON
		Affections cardio-vasculaires	0	NON
		Affections du système nerveux	1	NON
		Affections respiratoires	0	NON
		Affections des systèmes digestifs, métabolique et endocrinien	1	NON
		Affections onco-hématologiques	0	NON
		Affections des brûlés	0	NON

Activité de soins de suite et réadaptation Adultes - Hospitalisation complète					
Territoire de santé	Activité		Implantations existantes	implantations 2023	demandes recevables
Var	Soins de suite et de réadaptation polyvalents- Adultes		24	23	NON
	dont prise en charge spécialisée	Affections de l'appareil locomoteur	5	5	NON
		Affections cardio-vasculaires	2	2	NON
		Affections du système nerveux	5	5	NON
		Affections respiratoires	1	1	NON
		Affections des systèmes digestifs, métabolique et endocrinien	1	1	NON
		Affections onco-hématologiques	0	0	NON
		Affections des brûlés	1	1	NON
		Affections liées aux conduites addictives	1	1	NON
		Affections de la personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance	9	9	NON

Activité de soins de suite et réadaptation Adultes - Hospitalisation à temps partiel de jour					
Territoire de santé	Activité		Implantations existantes	implantations 2023	demandes recevables
Var	Soins de suite et de réadaptation polyvalents- Adultes		16	15	NON
	dont prise en charge spécialisée	Affections de l'appareil locomoteur	7	7	NON
		Affections cardio-vasculaires	3	3	NON
		Affections du système nerveux	5	5	NON
		Affections respiratoires	1	1	NON
		Affections des systèmes digestifs, métabolique et endocrinien	1	1	NON
		Affections onco-hématologiques	0	0	NON
		Affections des brûlés	1	1	NON
		Affections liées aux conduites addictives	1	1	NON
		Affections de la personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance	2	2	NON

Activité de soins de suite et réadaptation Juvénile (de plus de 6 ans - moins de 18 ans) Hospitalisation complète					
Territoire de santé	Activité		Implantations existantes	implantations 2023	demandes recevables
Var	Soins de suite et de réadaptation polyvalents Enfants et Adolescents		4	4	NON
	dont prise en charge spécialisée	Affections de l'appareil locomoteur	1	1	NON
		Affections cardio-vasculaires	0	0	NON
		Affections du système nerveux	3	3	NON
		Affections respiratoires	1	1	NON
		Affections des systèmes digestifs, métabolique et endocrinien	1	2	OUI
		Affections onco-hématologiques	0	0	NON
		Affections des brûlés	1	1	NON

Activité de soins de suite et réadaptation Juvénile (de plus de 6 ans - moins de 18 ans)					
Hospitalisation à temps partiel de jour					
Territoire de santé	Activité		Implantations existantes	implantations 2023	demandes recevables
Var	Soins de suite et de réadaptation polyvalents Enfants et Adolescents		4	4	NON
	dont prise en charge spécialisée	Affections de l'appareil locomoteur	0	0	NON
		Affections cardio-vasculaires	0	0	NON
		Affections du système nerveux	2	2	NON
		Affections respiratoires	1	1	NON
		Affections des systèmes digestifs, métabolique et endocrinien	1	2	OUI
		Affections onco-hématologiques	0	0	NON
		Affections des brûlés	1	1	NON

Activité de soins de suite et réadaptation Enfant (moins de 6 ans)					
Hospitalisation complète					
Territoire de santé	Activité		Implantations existantes	implantations 2023	demandes recevables
Var	Soins de suite et de réadaptation polyvalents Enfants		3	3	NON
	dont prise en charge spécialisée	Affections de l'appareil locomoteur	1	1	NON
		Affections cardio-vasculaires	0	0	NON
		Affections du système nerveux	2	2	NON
		Affections respiratoires	1	1	NON
		Affections des systèmes digestifs, métabolique et endocrinien	0	0	NON
		Affections onco-hématologiques	0	0	NON
		Affections des brûlés	1	1	NON

Activité de soins de suite et réadaptation Enfant (moins de 6 ans)					
Hospitalisation à temps partiel de jour					
Territoire de santé	Activité		Implantations existantes	implantations 2023	demandes recevables
Var	Soins de suite et de réadaptation polyvalents Enfants		3	3	NON
	dont prise en charge spécialisée	Affections de l'appareil locomoteur	1	1	NON
		Affections cardio-vasculaires	0	0	NON
		Affections du système nerveux	1	1	NON
		Affections respiratoires	1	1	NON
		Affections des systèmes digestifs, métabolique et endocrinien	0	1	OUI
		Affections onco-hématologiques	0	0	NON
		Affections des brûlés	1	1	NON

Activité de soins de suite et réadaptation Adultes - Hospitalisation complète

Territoire de santé	Activité		Implantations existantes	implantations 2023	demandes recevables
Vaucluse	Soins de suite et de réadaptation polyvalents- Adultes		16	15	NON
	dont prise en charge spécialisée	Affections de l'appareil locomoteur	4	4	NON
		Affections cardio-vasculaires	1	1	NON
		Affections du système nerveux	3	3	NON
		Affections respiratoires	1	1	NON
		Affections des systèmes digestifs, métabolique et endocrinien	0	0	NON
		Affections onco-hématologiques	0	0	NON
		Affections des brûlés	0	0	NON
		Affections liées aux conduites addictives	1	1	NON
		Affections de la personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance	6	6	NON

Activité de soins de suite et réadaptation Adultes - Hospitalisation à temps partiel de jour

Territoire de santé	Activité		Implantations existantes	implantations 2023	demandes recevables
Vaucluse	Soins de suite et de réadaptation polyvalents- Adultes		8	9	OUI
	dont prise en charge spécialisée	Affections de l'appareil locomoteur	4	4	NON
		Affections cardio-vasculaires	1	1	NON
		Affections du système nerveux	3	3	NON
		Affections respiratoires	0	1	OUI
		Affections des systèmes digestifs, métabolique et endocrinien	0	0	NON
		Affections onco-hématologiques	0	0	NON
		Affections des brûlés	0	0	NON
		Affections liées aux conduites addictives	1	1	NON
		Affections de la personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance	1	1	NON

Activité de soins de suite et réadaptation Juvénile (de plus de 6 ans - moins de 18 ans)					
Hospitalisation complète					
Territoire de santé	Activité		Implantations existantes	implantations 2023	demandes recevables
Vaucluse	Soins de suite et de réadaptation polyvalents Enfants et Adolescents		0	0	NON
	dont prise en charge spécialisée	Affections de l'appareil locomoteur	0	0	NON
		Affections cardio-vasculaires	0	0	NON
		Affections du système nerveux	0	0	NON
		Affections respiratoires	0	0	NON
		Affections des systèmes digestifs, métabolique et endocrinien	0	0	NON
		Affections onco-hématologiques	0	0	NON
		Affections des brûlés	0	0	NON

Activité de soins de suite et réadaptation Juvénile (de plus de 6 ans - moins de 18 ans) Hospitalisation à temps partiel de jour					
Territoire de santé	Activité		Implantations existantes	implantations 2023	demandes recevables
Vaucluse	Soins de suite et de réadaptation polyvalents Enfants et Adolescents		0	0	NON
	dont prise en charge spécialisée	Affections de l'appareil locomoteur	0	0	NON
		Affections cardio-vasculaires	0	0	NON
		Affections du système nerveux	0	0	NON
		Affections respiratoires	0	0	NON
		Affections des systèmes digestifs, métabolique et endocrinien	0	0	NON
		Affections onco-hématologiques	0	0	NON
		Affections des brûlés	0	0	NON

Activité de soins de suite et réadaptation Enfant (moins de 6 ans)					
Hospitalisation complète					
Territoire de santé	Activité		Implantations existantes	implantations 2023	demandes recevables
Vaucluse	Soins de suite et de réadaptation polyvalents Enfants		0	0	NON
	dont prise en charge spécialisée	Affections de l'appareil locomoteur	0	0	NON
		Affections cardio-vasculaires	0	0	NON
		Affections du système nerveux	0	0	NON
		Affections respiratoires	0	0	NON
		Affections des systèmes digestifs, métabolique et endocrinien	0	0	NON
		Affections onco-hématologiques	0	0	NON
		Affections des brûlés	0	0	NON

Activité de soins de suite et réadaptation Enfant (moins de 6 ans) Hospitalisation à temps partiel de jour					
Territoire de santé	Activité		Implantations existantes	implantations 2023	demandes recevables
Vaucluse	Soins de suite et de réadaptation polyvalents Enfants		0	0	NON
	dont prise en charge spécialisée	Affections de l'appareil locomoteur	0	0	NON
		Affections cardio-vasculaires	0	0	NON
		Affections du système nerveux	0	0	NON
		Affections respiratoires	0	0	NON
		Affections des systèmes digestifs, métabolique et endocrinien	0	0	NON
		Affections onco-hématologiques	0	0	NON
		Affections des brûlés	0	0	NON

2 - ACTIVITES CLINIQUES ET BIOLOGIQUES D'ASSISTANCE MEDICALE A LA PROCREATION

Territoire de santé	AMP - Activités cliniques	Implantations existantes	Implantations 2023	demandes recevables
Alpes de Haute Provence	Prélèvement d'ovocytes en vue d'une assistance médicale à la procréation	0	0	NON
	Prélèvement de spermatozoïdes	0	0	NON
	Transfert des embryons en vue de leur implantation	0	0	NON
	Prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	0	0	NON
	Mise en œuvre de l'accueil des embryons	0	0	NON
Hautes Alpes	Prélèvement d'ovocytes en vue d'une assistance médicale à la procréation	0	0	NON
	Prélèvement de spermatozoïdes	0	0	NON
	Transfert des embryons en vue de leur implantation	0	0	NON
	Prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	0	0	NON
	mise en œuvre de l'accueil des embryons	0	0	NON
Alpes Maritimes	Prélèvement d'ovocytes en vue d'une assistance médicale à la procréation	2	2	NON
	Prélèvement de spermatozoïdes	2	2	NON
	Transfert des embryons en vue de leur implantation	2	2	NON
	Prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	1	1	NON
	mise en œuvre de l'accueil des embryons	0	0	NON
Bouches-du-Rhône	Prélèvement d'ovocytes en vue d'une assistance médicale à la procréation	4	4	NON
	Prélèvement de spermatozoïdes	3	3	NON
	Transfert des embryons en vue de leur implantation	4	4	NON
	Prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	1	1	NON
	mise en œuvre de l'accueil des embryons	1	1	NON
Var	Prélèvement d'ovocytes en vue d'une assistance médicale à la procréation	1	1	NON
	Prélèvement de spermatozoïdes	1	1	NON
	Transfert des embryons en vue de leur implantation	1	1	NON
	Prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	0	0	NON
	mise en œuvre de l'accueil des embryons	0	0	NON
Vaucluse	Prélèvement d'ovocytes en vue d'une assistance médicale à la procréation	1	1	NON
	Prélèvement de spermatozoïdes	0	0	NON
	Transfert des embryons en vue de leur implantation	1	1	NON
	Prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	0	0	NON
	mise en œuvre de l'accueil des embryons	0	0	NON

Territoire de santé	AMP - Activités biologiques	Implantations existantes	Implantations 2023	demandes recevables
Alpes de Haute Provence	Préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	0	0	NON
	Activités relatives à la fécondation in vitro sans ou avec micromanipulation	0	0	NON
	Conservation des embryons en vue d'un projet parental	0	0	NON
	Recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	0	0	NON
	Recueil, préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	0	0	NON
	Conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en œuvre de celui-ci	0	0	NON
	Conservation à usage autologue des gamètes et tissus germinaux	0	0	NON
Hautes Alpes	Préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	0	0	NON
	Activités relatives à la fécondation in vitro sans ou avec micromanipulation	0	0	NON
	Conservation des embryons en vue d'un projet parental	0	0	NON
	Recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	0	0	NON
	Recueil, préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	0	0	NON
	Conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en œuvre de celui-ci	0	0	NON
	Conservation à usage autologue des gamètes et tissus germinaux	0	0	NON
Alpes Maritimes	Préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	4	4	NON
	Activités relatives à la fécondation in vitro sans ou avec micromanipulation	2	2	NON
	Conservation des embryons en vue d'un projet parental	2	2	NON
	Recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	1	1	NON
	Recueil, préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	1	1	NON
	Conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en œuvre de celui-ci	0	0	NON
	Conservation à usage autologue des gamètes et tissus germinaux	2	2	NON
Bouches-du-Rhône	Préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	8	8	NON
	Activités relatives à la fécondation in vitro sans ou avec micromanipulation	4	4	NON
	Conservation des embryons en vue d'un projet parental	4	4	NON
	Recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	1	1	NON
	Recueil, préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	1	1	NON
	Conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en œuvre de celui-ci	1	1	NON
	Conservation à usage autologue des gamètes et tissus germinaux	3	3	NON
Var	Préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	1	1	NON
	Activités relatives à la fécondation in vitro sans ou avec micromanipulation	1	1	NON
	Conservation des embryons en vue d'un projet parental	1	1	NON
	Recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	0	0	NON
	Recueil, préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	0	0	NON
	Conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en œuvre de celui-ci	0	0	NON
	Conservation à usage autologue des gamètes et tissus germinaux	0	0	NON
Vaucluse	Préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	2	2	NON
	Activités relatives à la fécondation in vitro sans ou avec micromanipulation	1	1	NON
	Conservation des embryons en vue d'un projet parental	1	1	NON
	Recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	0	0	NON
	Recueil, préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	0	0	NON
	Conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en œuvre de celui-ci	0	0	NON
	Conservation à usage autologue des gamètes et tissus germinaux	0	1	OUI

3 - ACTIVITES DE DIAGNOSTIC PRENATAL

Territoire de santé	Analyses de diagnostic prénatal	Implantations existantes	Implantations 2023	demandes recevables
Alpes de Hautes Provence	centre pluridisciplinaire de diagnostic prénatal	0	0	NON
	Les examens de cytogénétique, y compris les examens moléculaires appliqués à la cytogénétique	0	0	NON
	Les examens de génétique moléculaire	0	0	NON
	Les examens en vue d'un diagnostic de maladies infectieuses	0	0	NON
	Les examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels	0	0	NON
	Les examens de génétique portant sur l'ADN fœtal libre circulant dans le sang maternel (DPNi)	0	0	NON
Hautes Alpes	centre pluridisciplinaire de diagnostic prénatal	0	0	NON
	Les examens de cytogénétique, y compris les examens moléculaires appliqués à la cytogénétique	0	0	NON
	Les examens de génétique moléculaire	0	0	NON
	Les examens en vue d'un diagnostic de maladies infectieuses	0	0	NON
	Les examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels	0	0	NON
	Les examens de génétique portant sur l'ADN fœtal libre circulant dans le sang maternel (DPNi)	0	0	NON
Alpes Maritimes	centre pluridisciplinaire de diagnostic prénatal	1	1	NON
	Les examens de cytogénétique, y compris les examens moléculaires appliqués à la cytogénétique	1	1	NON
	Les examens de génétique moléculaire	1	1	NON
	Les examens en vue d'un diagnostic de maladies infectieuses	1	1	NON
	Les examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels	1	1	NON
	Les examens de génétique portant sur l'ADN fœtal libre circulant dans le sang maternel (DPNi)	0	0	NON
Bouches-du-Rhône	centre pluridisciplinaire de diagnostic prénatal	2	2	NON
	Les examens de cytogénétique, y compris les examens moléculaires appliqués à la cytogénétique	1	1	NON
	Les examens de génétique moléculaire	3	3	NON
	Les examens en vue d'un diagnostic de maladies infectieuses	1	1	NON
	Les examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels	3	3	NON
	Les examens de génétique portant sur l'ADN fœtal libre circulant dans le sang maternel (DPNi)	0	0+1 ⁽⁸⁾	OUI
Var	centre pluridisciplinaire de diagnostic prénatal	0	0	NON
	Les examens de cytogénétique, y compris les examens moléculaires appliqués à la cytogénétique	1	1	NON
	Les examens de génétique moléculaire	0	0	NON
	Les examens en vue d'un diagnostic de maladies infectieuses	0	0	NON
	Les examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels	0	0	NON
	Les examens de génétique portant sur l'ADN fœtal libre circulant dans le sang maternel (DPNi)	0	0	NON
Vaucluse	centre pluridisciplinaire de diagnostic prénatal	0	0	NON
	Les examens de cytogénétique, y compris les examens moléculaires appliqués à la cytogénétique	0	0	NON
	Les examens de génétique moléculaire	0	0	NON
	Les examens en vue d'un diagnostic de maladies infectieuses	0	0	NON
	Les examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels	1	1	NON
	Les examens de génétique portant sur l'ADN fœtal libre circulant dans le sang maternel (DPNi)	0	0	NON

⁽⁸⁾ Reconnaissance d'un « besoin exceptionnel tenant à des situations d'urgence et d'impérieuse nécessité en matière de santé publique », relatif à l'ouverture d'une implantation supplémentaire pour une autorisation d'activité de diagnostic prénatal sous la modalité : Examens de génétique portant sur l'ADN fœtal libre circulant dans le sang maternel (DPNi) sur le territoire des Bouches-du-Rhône, conformément à la note présentée à la CSOS du 21 juin 2021 et suite à l'avis de celle-ci

4 - EXAMEN DES CARACTERISTIQUES GENETIQUES D'UNE PERSONNE OU IDENTIFICATION D'UNE PERSONNE PAR EMPREINTE GENETIQUE A DES FINS MEDICALES

Examen des caractéristiques génétiques (génétique post-natale)				
Territoire de santé	Activité	Implantations existantes	Implantations 2023	demandes recevables
Alpes de Haute Provence	cytogénétique postnatal	0	0	NON
	génétique moléculaire	0	0	NON
Hautes Alpes	cytogénétique postnatal	0	0	NON
	génétique moléculaire	0	0	NON
Alpes Maritimes	cytogénétique postnatal	1	1	NON
	génétique moléculaire	3	3	NON
Bouches-du-Rhône	cytogénétique postnatal	3	1	NON
	génétique moléculaire	4	4	OUI ⁽³⁾
Var	cytogénétique postnatal	1	1	NON
	génétique moléculaire	1	1	NON
Vaucluse	cytogénétique postnatal	0	0	NON
	génétique moléculaire	0	0	NON

⁽³⁾ Prévu au schéma régional de santé : regroupement d'un établissement multi sites et création d'une implantation

5 - MEDECINE

Activité de médecine			
Territoire de santé	Implantations existantes	Implantations 2023	demandes recevables
Alpes de Hautes-Provence	7	7	NON
Hautes-Alpes	5	5	NON
Alpes-Maritimes	23	22	NON
Bouches-du-Rhône	37*	38*	NON ⁽¹⁾
Var	17*	17*	NON
Vaucluse	12	12	NON

*dont hôpital d'instruction des armées.

⁽¹⁾ Le regroupement d'activités précédemment implantées sur de sites distincts conduit à la disparition d'une implantation géographique prévue aux objectifs quantifiés définis ci-dessus. Le besoin de la population est considéré comme couvert par le regroupement intervenu et n'est pas éligible à une nouvelle demande d'autorisation.

6 - TRAITEMENT DE L'INSUFFISANCE RENALE CHRONIQUE PAR EPURATION EXTRA-RENALE

Activités de soins de traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extra-rénale				
Territoire de santé	Activité	Implantations existantes	Implantations 2023	demandes recevables
Alpes de Haute Provence	hémodialyse en centre pour adultes	1	1	NON
	hémodialyse en unité médicalisée	3	4	OUI
	hémodialyse en unité d'auto-dialyse simple et/ou assistée	3	3	NON
Hautes Alpes	hémodialyse en centre pour adultes	2	2	NON
	hémodialyse en unité médicalisée	2	2	NON
	hémodialyse en unité d'auto-dialyse simple et/ou assistée	2	2	NON
Alpes Maritimes	hémodialyse en centre pour adultes	6 ⁽⁵⁾	6 ⁽⁵⁾	NON
	hémodialyse en unité médicalisée	5	6	OUI
	hémodialyse en unité d'auto-dialyse simple et/ou assistée	6	8	OUI
Bouches du Rhône	hémodialyse en centre pour adultes	10 ⁽⁵⁾	10 ⁽⁵⁾	NON
	hémodialyse en unité médicalisée	16	16	NON
	hémodialyse en unité d'auto-dialyse simple et/ou assistée	18	20	NON ⁽⁷⁾
Var	hémodialyse en centre pour adultes	8	8	NON
	hémodialyse en unité médicalisée	11	12	NON ⁽²⁾
	hémodialyse en unité d'auto-dialyse simple et/ou assistée	10	10	NON
Vaucluse	hémodialyse en centre pour adultes	5	5	NON
	hémodialyse en unité médicalisée	6	6	NON
	hémodialyse en unité d'auto-dialyse simple et/ou assistée	6	7	OUI

⁽⁵⁾ dont 1 pour enfant

⁽²⁾ Lorsque la cessation d'une activité est consécutive à un volume d'activité insuffisant, l'autorisation détenue n'a pas vocation à être réattribuée dans la mesure où les besoins sont couverts.

⁽⁷⁾ Les deux implantations supplémentaires résultent d'une cessation d'activité de soins de traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extra-rénale sous la modalité "hémodialyse en unité d'auto-dialyse simple et/ou assistée" et ne sont pas éligibles à une nouvelle demande d'autorisation

7 – PSYCHIATRIE

Activité de psychiatrie			
Psychiatrie générale en hospitalisation à temps plein			
Territoire de Santé	Implantations existantes	implantations 2023	demandes recevables
Alpes de Haute Provence	1	2	OUI
Hautes Alpes	4	3 + 1 ⁽⁸⁾	NON
Alpes Maritimes	10	11	OUI
Bouches du Rhône	24*	23*	NON
Var	12*	13*	OUI
Vaucluse	3	4	OUI

*dont hôpital d'instruction des armées.

⁽⁸⁾ Reconnaissance de « besoins exceptionnels tenant à des situations d'urgence et d'impérieuse nécessité en matière de santé publique », (article R 6122-31 du Code de la santé publique), relatifs à l'implantation supplémentaire d'une autorisation d'activité de soins de soins de psychiatrie générale-hospitalisation temps plein destinée à la prise en charge des personnes âgées sur le territoire des Hautes Alpes conformément à la note présentée à la CSOS du 16 novembre 2020 et suite à l'avis de celle-ci.

Activité de psychiatrie			
Psychiatrie générale en hospitalisation à temps partiel de jour			
Territoire de Santé	Implantations existantes	implantations 2023	demandes recevables
Alpes de Haute Provence	5	7	OUI
Hautes Alpes	5	7	OUI
Alpes Maritimes	21	27	OUI
Bouches du Rhône	40	51	OUI
Var	18	24	OUI
Vaucluse	17	22	OUI

Activité de psychiatrie			
Psychiatrie générale en hospitalisation à temps partiel de nuit			
Territoire de Santé	Implantations existantes	implantations 2023	demandes recevables
Alpes de Haute Provence	1	2	OUI
Hautes Alpes	2	4	OUI
Alpes Maritimes	3	11	OUI
Bouches du Rhône	11	23	OUI
Var	7	13	OUI
Vaucluse	1	4	OUI

Psychiatrie générale - Placement familial thérapeutique			
Territoire de Santé	Implantations existantes	implantations 2023	demandes recevables
Alpes de Haute Provence	1	1	NON
Hautes Alpes	1	2	OUI
Alpes Maritimes	1	5	OUI
Bouches du Rhône	5	6	OUI
Var	1	4	OUI
Vaucluse	1	1	NON

Activité de psychiatrie			
Psychiatrie générale - Appartements Thérapeutiques			
Territoire de Santé	Implantations existantes	implantations 2023	demandes recevables
Alpes de Haute Provence	1	1	NON
Hautes Alpes	2	2	NON
Alpes Maritimes	1	5	OUI
Bouches du Rhône	2	6	OUI
Var	1	4	OUI
Vaucluse	1	1	NON

Activité de psychiatrie			
Psychiatrie générale - Centre de crise			
Territoire de Santé	Implantations 2018	implantations 2023	demandes recevables
Alpes de Haute Provence	0	0	NON
Hautes Alpes	0	0	NON
Alpes Maritimes	0	0	NON
Bouches du Rhône	1	1	NON
Var	0	0	NON
Vaucluse	0	0	NON

Activité de psychiatrie			
Psychiatrie infanto - juvénile en hospitalisation à temps plein			
Territoire de Santé	Implantations existantes	implantations 2023	demandes recevables
Alpes de Haute Provence	0	0	NON
Hautes Alpes	2	2	NON
Alpes Maritimes	1	2	NON ⁽²⁾
Bouches du Rhône	7	8	OUI
Var	3	3	NON
Vaucluse	1	1	NON

⁽²⁾ Lorsque la cessation d'une activité est consécutive à un volume d'activité insuffisant, l'autorisation détenue n'a pas vocation à être réattribuée dans la mesure où les besoins sont couverts.

Activité de psychiatrie			
Psychiatrie infanto - juvénile en hospitalisation à temps partiel de jour			
Territoire de Santé	Implantations existantes	implantations 2023	demandes recevables
Alpes de Haute Provence	5	5	NON
Hautes Alpes	4	5	OUI
Alpes Maritimes	9	15	OUI
Bouches du Rhône	20	26	OUI
Var	9	12	OUI
Vaucluse	8	12	OUI

Activité de psychiatrie			
Psychiatrie infanto - juvénile en hospitalisation à temps partiel de nuit			
Territoire de Santé	Implantations existantes	implantations 2023	demandes recevables
Alpes de Haute Provence	0	1	OUI
Hautes Alpes	0	2	OUI
Alpes Maritimes	1	2	OUI
Bouches du Rhône	2	8	OUI
Var	0	3	OUI
Vaucluse	0	1	OUI

Activité de psychiatrie			
Psychiatrie infanto - juvénile - Placement familial thérapeutique			
Territoire de Santé	Implantations existantes	implantations 2023	demandes recevables
Alpes de Haute Provence	1	1	NON
Hautes Alpes	1	1	NON
Alpes Maritimes	0	3	OUI
Bouches du Rhône	3	6	OUI
Var	2	3	OUI
Vaucluse	1	1	NON

Activité de psychiatrie			
Psychiatrie infanto - juvénile - Centre de crise			
Territoire de Santé	Implantations existantes	implantations 2023	demandes recevables
Alpes de Haute Provence	0	0	NON
Hautes Alpes	0	0	NON
Alpes Maritimes	0	0	NON
Bouches du Rhône	0	0	NON
Var	0	0	NON
Vaucluse	0	0	NON

8 - SOINS DE LONGUE DUREE :

Activité de soins de longue durée			
Territoire de santé	Implantations existantes	Implantations 2023	demandes recevables
Alpes de Hautes Provence	2	2	NON
Hautes Alpes	4	4	NON
Alpes Maritimes	10	10	NON
Bouches-du-Rhône	14	14	NON
Var	11	11	NON
Vaucluse	6	6	NON

9 - ACTIVITES INTERVENTIONNELLES SOUS IMAGERIE MEDICALE, PAR VOIE ENDOVASCULAIRE EN CARDIOLOGIE

Autorisation d'activités interventionnelles sous imagerie médicale par voie endovasculaire en cardiologie			
Activité d'électrophysiologie de rythmologie interventionnelle, de stimulation multisites et de défibrillation, y compris la pose de dispositifs de prévention de la mortalité liée à des troubles du rythme			
Territoire de santé	Implantations 2018	Implantations 2023	demandes recevables
	Nombre de sites	Nombre de sites	
Alpes de Hautes Provence	0	0	NON
Hautes Alpes	0	0	NON
Alpes Maritimes	6	6	NON
Bouches-du-Rhône	6	6	NON
Var	3*	3*	NON
Vaucluse	2	2	NON
<i>*dont hôpital d'instruction des armées</i>			
Activité portant sur les cardiopathies de l'enfant y compris les éventuelles réinterventions à l'âge adulte sur les cardiopathies congénitales, à l'exclusion des actes réalisés en urgence			
Territoire de santé	Implantations 2018	Implantations 2023	demandes recevables
	Nombre de sites	Nombre de sites	
Alpes de Hautes Provence	0	0	NON
Hautes Alpes	0	0	NON
Alpes Maritimes	0	0	NON
Bouches-du-Rhône	1	1	NON
Var	0	0	NON
Vaucluse	0	0	NON
Activité portant sur les autres cardiopathies de l'adulte			
Territoire de santé	Implantations 2018	Implantations 2023	demandes recevables
	Nombre de sites	Nombre de sites	
Alpes de Hautes Provence	0	0	NON
Hautes Alpes	0	0	NON
Alpes Maritimes	5	5	NON
Bouches-du-Rhône	10	10	NON
Var	4*	4*	NON
Vaucluse	2	2	NON
<i>*dont hôpital d'instruction des armées</i>			

Article 2 :

Conformément aux dispositions de l'article R. 6122-30 du Code susvisé, ce bilan sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Article 3 :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du directeur général de l'Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur, d'un recours administratif dit "hiérarchique" auprès du ministre en charge de la santé ou d'un recours contentieux adressé au greffe du tribunal administratif compétent, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 4 :

Le Directeur de l'Organisation des Soins de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Délégué Départemental concerné, sont chargés de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de région.

Marseille, le 13 septembre 2021

Philippe De Mester

Signé